



## LES ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE

L'automobile est devenue un **outil social** indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent **indispensable pour les études, le travail ou les loisirs**. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le **renforcement de l'éducation et de la formation**.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à **se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader**.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

**Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.**

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en **connaître les risques et les limites**. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression.

Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

---

### AUTO-ÉCOLE DU CHÂTEAU

Siège social : 4, rue du Faubourg de la Barre – 76200 DIEPPE

Tél : 02 35 40 31 74 - Email : [autoecoleduchateau@orange.fr](mailto:autoecoleduchateau@orange.fr) – Agrément n° E 06 076 0947 0

Siret : 488 064 858 00019 – Code APE : 8553 Z – Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 04144 76 auprès de la Préfète de région de Normandie